

COMMUNE DE PLOUDALMÉZEAU

# L'HERBIER

LIVRET ENFANCE JEUNESSE



# L'ÉDITO

## LE MOT DU MAIRE



Chers parents,

La jeunesse représente l'avenir d'un territoire et la Commune se doit d'être à ses côtés.

Afin de répondre aux attentes des familles, la collectivité propose un ensemble de prestations péri-scolaires envers leurs enfants, dès le plus jeune âge jusqu'à leur majorité.

Vous trouverez dans ce livret, «L'Herbier», une présentation détaillée des services existants sur la Commune ainsi que les fiches renseignements vous permettant de préparer la prochaine rentrée scolaire.

Bonne lecture.

Bien cordialement,

Marguerite LAMOUR  
Maire de Ploudalmézeau  
Conseillère Départementale

## SOMMAIRE

- L'accueil des petits.....p3
- Les établissements scolaires.....p4
- La restauration.....p5
- La garderie périscolaire.....p6
- Le transport.....p7
- L'accueil de loisirs.....p8
- L'Espace Jeunes.....p9
- Sports et culture.....p10

## QUELQUES DATES CLÉS

Année scolaire 2018-2019

### Rentrée des élèves

- Lundi 03 septembre 2018

### Vacances scolaires

- Toussaint : 20 octobre au 05 novembre 2018
- Noël : 22 décembre 2018 au 07 janvier 2019
- Hiver : 09 février au 25 février 2019
- Printemps : 06 avril au 23 avril 2019
- Été : 06 juillet au 02 septembre 2019



[www.ploudalmezeau.fr](http://www.ploudalmezeau.fr)

L'Herbier - Juin 2018  
Livret Enfance-Jeunesse

Directeur de la rédaction :  
Marguerite LAMOUR, Maire  
Conception : Service Communication





## LE MULTI-ACCUEIL «LES GALOPINS»

La Crèche halte-garderie, située à la Maison de l'Enfance «Le Petit Poucet» dispose d'un agrément de 22 places, dont 2 sont louées aux communes voisines de Lampaul-Ploudalmézeau et Saint-Pabu.

La structure est ouverte toute l'année (sauf entre Noël et le jour de l'An), du lundi au vendredi de 7h à 19h. Elle reçoit les enfants de 2 mois  $\frac{1}{2}$  à 3 ans ; ils sont accueillis par une équipe

pluridisciplinaire, sous la direction d'une puéricultrice. L'inscription se fait auprès de la directrice à partir du 6ème mois de grossesse.

Les tarifs sont calculés en fonction des situations familiales.



Documents d'inscription à retirer à la crèche

Autorisation droit à l'image

## LE RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES COMMUNAUTAIRE (R.P.A.M.)

Le R.P.A.M. est un service d'informations, d'orientation et d'animation qui facilite l'accès aux droits pour les parents, les assistantes maternelles agréées ou les candidates à l'agrément. Depuis 2016, les R.P.A.M. de Ploudalmézeau, St-Renan et Locmaria-Plouzané sont gérés par la Communauté de Communes du Pays d'Iroise.

Le R.P.A.M. du secteur Nord de la CCPI est composé de : Brélès, Landunvez,

Lanildut, Lampaul-Ploudalmézeau, Ploudalmézeau, Plouguin, Plourin, Porspoder et Saint-Pabu.

L'animatrice vous accueille au sein de la Maison de l'Enfance à Ploudalmézeau selon les permanences suivantes :

- Les semaines paires : Le lundi, mardi, mercredi et jeudi
- Les semaines impaires : Le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Sauf le lundi après-midi, en cas d'ateliers ou de rendez-vous à l'extérieur.

L'animatrice se déplace sur rendez-vous sur les communes de Brélès et Porspoder.

Maison de l'Enfance «Le Petit Poucet»  
Rue Amédée Le Meur, 29830 Ploudalmézeau

Les Galopins

☎ 02.98.48.17.16

✉ [crechelesgalopins@ploudalmezeau.fr](mailto:crechelesgalopins@ploudalmezeau.fr)

R.P.A.M.

☎ 02.98.48.09.76

✉ [rpam.nord@ccpi.bzh](mailto:rpam.nord@ccpi.bzh)

# LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



La Commune de Ploudalmézeau compte 5 écoles (maternelles et primaires) et 2 collèges.

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

### Écoles publiques :

École Kéribin (près des complexes sportifs rue Amédée Le Meur), à Ploudalmézeau.

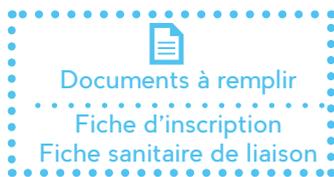
☎ 02.98.48.19.84

École François Mitterrand, rue du Coum à Portsall.

☎ 02.98.48.79.74

### Pour les nouveaux arrivants :

Les fiches d'inscriptions à l'école publique sont à déposer à l'accueil de la Mairie, accompagnées de la fiche sanitaire de liaison.



### Écoles privées :

École Sainte-Anne, 24 rue de Brest à Ploudalmézeau.

☎ 02.98.48.10.04

École Notre Dame du Mont Carmel, 11 rue des Écoles à Portsall.

☎ 02.98.48.63.46

### École bilingue :

École Diwan, 3 rue de Cullompton à Ploudalmézeau

☎ 02.98.48.18.30

Les demandes d'inscription à l'école privée sont à faire directement auprès de la direction de l'école concernée.

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

### Collège public :

Collège Edouard Quéau, 8 rue du Collège à Portsall.

☎ 02.98.48.62.04

### Collège privé :

Collège Saint-Joseph, 2 rue de l'Arvor à Ploudalmézeau.

☎ 02.98.46.10.36

Les demandes d'inscription au collège sont à faire directement auprès de la direction des établissements

# LA RESTAURATION



## LA RESTAURATION SCOLAIRE

La Commune dispose d'une cantine centrale qui produit environ 850 repas/jour de classe.

Elle est située rue Amédée Le Meur, près de la Maison de l'Enfance et fonctionne toute l'année. Elle dessert toutes les écoles de la Commune hormis le collège public qui dispose de ses propres installations. Les repas sont préparés sur place et livrés ensuite en liaison chaude, par véhicule adapté, sur les satellites installés dans chaque établissement. L'ensemble du personnel affecté à ce service est municipal.

Les élèves du collège privé, proche, déjeunent à la cantine centrale, ainsi que les élèves de l'école Kéribin, à compter du CM1 (voir CE2 selon les effectifs à la rentrée scolaire).

## LES TARIFS (au 01.09.2018)

Repas maternelle/élémentaire  
(1 ou 2 enfants) : 3.45€

Collège St Jospeh (self) : 3.65€

3 enfants et plus : 3.15€

Renouvellement de badge : 10€



Documents à remplir

Règlement de la cantine

Le restaurant municipal prépare également les repas pour la Crèche multi-accueil, l'A.L.S.H., l'Espace Jeunes en déplacement de courte durée.

La cantine est labellisée et élabore ses menus selon les normes du Plan Alimentaire tenant compte de la qualité nutritionnelle des repas.

Retrouvez les menus du restaurant municipal sur : <http://www.ploudalmezeau.fr/restaurant-municipal>

Depuis la rentrée 2017-2018 l'inscription au trimestre est obligatoire. Les inscriptions se font à la Maire ou par internet.

## LE BADGEAGE

Chaque rationnaire est muni d'un badge nominatif. Il est à retirer à l'accueil en mairie au début d'année scolaire ou au moment de l'inscription. Il est utilisable d'une année sur l'autre. Sa perte ou sa détérioration entraîne son remplacement à titre onéreux (10€).

Un règlement de bonne conduite est remis aux parents à la rentrée. Ces derniers doivent en faire retour signé en Mairie. Vous le trouverez sur [ploudalmezeau.fr/restaurant-municipal](http://ploudalmezeau.fr/restaurant-municipal)

# LA GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE



Ce service municipal est assuré sur trois sites :

- Un site principal à la Maison de l'Enfance (rue Amédée Le Meur) pour les écoles Sainte-Anne, Diwan et Kéribin.
- Deux sites à Portsall : écoles Notre Dame du Mont Carmel (11, rue des Ecoles) et François Mitterrand (rue du Coum).

Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi dès 7h et à la sortie des classes jusqu'à 19h sur chaque site.

Depuis la rentrée 2017-2018 l'inscription au trimestre est obligatoire. Les inscriptions se font directement en Mairie avant chaque rentrée scolaire (règlement joint à remettre signé). Une carte est délivrée aux familles afin que les enfants puissent badger le matin en arrivant et le soir en partant.

Conformément à la réglementation en vigueur établie, il est rappelé aux familles qu'il est strictement interdit d'apporter des denrées alimentaires. Il est précisé que les parents ou la personne responsable doivent posséder une assurance «responsabilité civile», la Commune, quant à elle, dispose des assurances nécessaires pour couvrir les risques dont elle est responsable.

## LES TARIFS (au 01.09.2018) (toute 1/2 heure commencée est due)

1/4 heure : 0,55€

1/2 heure : 1,05€

Le petit-déjeuner servi à la demande des parents de 7h à 8h : 1,05€

Le goûter (obligatoire pour tous les enfants dès l'arrivée à la garderie) : 1,05€

## L'AIDE AUX DEVOIRS

Elle est proposée aux enfants de la Maison de l'Enfance pour les écoles Diwan, Kéribin, Sainte-Anne et François Mitterrand.

L'enfant doit être inscrit à la garderie. L'activité se déroule de 17h à 18h les lundis, mardis (sauf pour l'école François Mitterrand) et jeudis et est assurée par un groupe de bénévoles.



Documents à remplir

Prise en charge

Fiche sanitaire de liaison

Règlement de la garderie

Inscription aide aux devoirs

Autorisation droit à l'image

Autorisation de sorties

## GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE

Maison de l'Enfance «Le Petit Poucet»  
Rue Amédée Le Meur, 29830 Ploudalmézeau

☎ 02.98.48.17.16

✉ [garderie@ploudalmezeau.fr](mailto:garderie@ploudalmezeau.fr)





# LE TRANSPORT



## LE TRANSPORT SCOLAIRE

---

Depuis septembre 2017, le Conseil Régional est l'organisateur des circuits de transport scolaire.

Pour toutes les lignes : les élèves qui se rendent à Brest et ceux qui fréquentent les écoles élémentaires et les collèges de la Commune.

Vous devez inscrire vos enfants dès que vous connaissez leur établissement de rattachement et au plus tard le 6 juillet 2018 en précisant le circuit et le point d'arrêt.

Vous trouverez l'ensemble des formalités à accomplir :

- sur le site [www.leroux-autocar.com](http://www.leroux-autocar.com)
- par téléphone auprès du transporteur au 02.98.84.23.23

Les enfants déjà inscrits au transport scolaire pour l'année 2017-2018 recevront leur dossier de réinscription à domicile, comprenant le dossier de réinscription à corriger, compléter et signer.

Depuis septembre 2011, les lignes scolaires du réseau Pen-Ar-Bed sont ouvertes à tous les publics et apportent ainsi une offre complémentaire de transport collectif en milieu rural.

## DES OFFRES TARIFAIRES DÉDIÉES AUX JEUNES

---

Les jeunes de moins de 25 ans et les étudiants peuvent emprunter les lignes régulières du réseau Pen-Ar-Bed à tarifs réduits.

Les titres de transports donnent droit aux correspondances sur les

réseaux urbains des agglomérations de Brest, Quimper, Morlaix, Concarneau et Quimperlé.



## DE 3 À 9 ANS : L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (A.L.S.H.)

Il est ouvert toute l'année, de 8h30 à 18h, et accueille vos enfants :

- Durant toutes les vacances scolaires et le mercredi en période de classe.
- En dehors de ces horaires, une garderie est assurée, de 7h à 8h30, et le soir de 18h à 19h.

L'équipe d'animation propose des activités nombreuses et variées pour satisfaire le plus grand nombre. Chaque vendredi, pendant les vacances scolaires, une sortie à la jour-

née est organisée. L'accueil se fait à la demi-journée, journée ou semaine. Le déjeuner est servi au restaurant municipal, à proximité de l'A.L.S.H.

*L'inscription doit se faire au plus tard 1 semaine à l'avance (téléphone ou site internet)*

Vous pouvez consulter le programme d'activités sur le site internet de la Commune :

- [www.ploudalmezeau.fr](http://www.ploudalmezeau.fr)  
Rubrique «Enfance Jeunesse»

Si votre enfant ne peut pas participer à certaines activités, merci d'envoyer un courrier à l'A.L.S.H.

## DE 9 À 12 ANS : LA PASSERELLE

Cette structure, installée à la Maison de l'Enfance, a été conçue pour accompagner l'enfant vers l'adolescence. La passerelle fonctionne sur les mêmes créneaux horaires que l'A.L.S.H.

### ACCUEIL DE LOISIRS

Maison de l'Enfance «Le Petit Poucet»  
Rue Amédée Le Meur, 29830 Ploudalmezeau

☎ 02.98.38.10.01

✉ [alsh@ploudalmezeau.fr](mailto:alsh@ploudalmezeau.fr)





« L'Espace Jeunes est un lieu d'expression, d'écoute qui sert à valoriser l'esprit d'initiative et d'entreprendre. »

## LES ACTIVITÉS

Cette structure propose, aux jeunes de 11 ans jusqu'à 18 ans, de nombreuses activités :

- Animations sportives
- Animations culturelles
- Sorties
- Camps
- Mini-séjours

## LES HORAIRES

**En période de vacances scolaires :**

- Mardi et jeudi après-midi et mercredi toute la journée  
(horaires selon les activités prévues)

« Les jeunes peuvent aussi proposer leurs idées de projets. L'animateur de l'Espace Jeunes les aidera à les mettre en place. »

L'inscription se fait directement auprès de l'animateur, aux horaires d'ouverture en remplissant et en déposant les fiches d'inscriptions.

Si votre enfant ne peut pas participer à certaines activités, merci d'envoyer un courrier à l'Espace Jeunes.

**En période scolaire :**

- Mercredi de 13h00 à 18h00

**Fermeture**

- Du 10 août au 2 septembre



Documents à remplir

Prise en charge

Fiche d'inscription

Fiche sanitaire de liaison

Autorisation droit à l'image

Autorisation de sorties

ESPACE JEUNES

Rue Amédée Le Meur, 29830 Ploudalmézeau



09.64.18.57.74

coordinateurjeunesse@ploudalmezeau.fr



## LES LOISIRS SPORTIFS ET CULTURELS

La Commune compte près d'une centaine d'associations, bon nombre d'entre elles proposent des activités régulières aux enfants et adolescents.

Ainsi les clubs sportifs et associations culturelles font découvrir, tout au long de l'année, par l'apprentissage et l'entraînement les diverses disciplines ouvertes à l'ensemble de la population.

Vous trouverez sur le site internet de la Commune l'annuaire des associations :

● [www.ploudalmezeau.fr](http://www.ploudalmezeau.fr)

Rubrique «Vie associative»

La Commune est également dotée de services publics culturels favorisant l'accès à la lecture, à l'informatique ou au spectacle.

Ainsi, le Centre Culturel «l'Arcadie», la Médiathèque «l'Odysée» proposent régulièrement des animations et programmations culturelles à destination des enfants, des adolescents et des familles.

### CENTRE CULTUREL «L'ARCADIE»

13, Rue Tanguy du Châtel, 29830 Ploudalmézeau

 02.98.48.00.38

[accueil@centreculturel-ploudalmezeau.com](mailto:accueil@centreculturel-ploudalmezeau.com)

### MEDIATHEQUE «L'ODYSSEE»

Rue du Coum - Portsall, 29830 Ploudalmézeau

 02.98.48.62.94

[accueil.mediathèque@ploudalmezeau.fr](mailto:accueil.mediathèque@ploudalmezeau.fr)



## **MAIRIE**

Place André Colin  
29830 Ploudalmézeau  
02.98.48.10.48  
accueil@ploudalmezeau.fr

## **MAISON DE L'ENFANCE**

«Le Petit Poucet»  
Rue Amédée Le Meur  
29830 Ploudalmézeau

La Garderie Périscolaire  
02.98.48.17.16  
garderie@ploudalmezeau.fr

Les Galopins  
02.98.38.10.99  
crechelesgalopins@orange.fr

Accueil de loisirs/La Passerelle  
02.98.38.10.01  
alsh@ploudalmezeau.fr

R.P.A.M.  
02.98.48.09.76  
rpam.nord@ccpi.bzh

## **ESPACE JEUNES**

Rue Amédée Le Meur  
29830 Ploudalmézeau  
09.64.18.57.74  
coordinateurjeunesse@ploudalmezeau.fr